

3 mai 2022

Province de Québec
Municipalité du Canton de Hope
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce troisième jour du mois de mai de l'an deux mil vingt et deux, à vingt heure, sont présents :

Annick Arsenault
Colette Plusquellec
Magella Grenier
Delisca Doucet
Linda Delarosbil
Patricia Delarosbil

Tous conseillers et tous présents sous la présidence du maire Monsieur Hazen Whitton.

La directrice générale est aussi présente.

73-2022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

74-2022

ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 5 et 25 AVRIL 2022

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 5 et 25 avril 2022 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

75-2022

COMPTES

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes certificats no 05-22 et 05A-22 au montant de 24 111.00\$ soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Adoptée

76-2022

ENTENTE DE SERVICE AVEC L'AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que Nancy Castilloux, directrice générale et Hazen Whitton, maire soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération.

Adoptée

77-2022

ACHAT D'UNE DÉBROUSSAILLEUSE FS 460 STIHL

Il est proposé par Linda Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité achète une débroussailleuse FS 460 Stihl chez Géomécanique sport au coût de 1400\$ plus taxes.

Adoptée

78-2022

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité du Canton de Hope fasse une demande pour les travaux suivants :

Rechargement de chaussé Rang 6 de St-Jogues
Rechargement de chaussé Rang 9 de St-Jogues
Rechargement de chaussé Route du 10^e Rang

Adoptée

79-2022

RAPPORT DE FORMATION OBLIGATOIRE DES ÉLUS

Le greffier-trésorier de la municipalité fait rapport au conseil que tous les élus de la municipalité ont suivi la formation le comportement éthique.

80-2022

DON

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse les dons suivants :

Télévag	50\$
Club Lion	25\$

Adoptée

81-2022

RÈGLEMENT NUMÉRO 312-2022 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX-REVISÉ

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 312-2022 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux - révisé soit adopté

Adoptée

82-2022

OUVERTURE DU SITE DE MATÉRIAUX SECS

Il est propose par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ouverture du site soit faite le 21 mai 2022.

Adoptée

83-2022

PROJET FAIR

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope confirme sa participation au projet FAIR 2022 et qu'elle désire utiliser son enveloppe au total.

Que Nancy Castilloux, directrice générale soit mandatée de présenter le projet à la MRC de Bonaventure.

Que Nancy Castilloux, directrice générale soit autorisée à signer tous documents concernant le projet.

Adoptée

84-2022

TECQ- ROUTE DU QUAI ET PONCEAU RANG 9 DE ST-JOGUES

Considérant l'ouverture des soumissions
Roy et Duguay 860 750\$
Entreprises PEC 870 918\$

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité refuse les offres trop haute par rapport au budget.

Adoptée

85-2022

PONCEAU - 328, RANG 2 BUGEAUD

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité change le ponceau au 328, Rang 2 Bugeaud.

Adoptée

86-2022

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Patricia Delarosbil que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Hazen Whitton, maire

Nancy Castilloux,
Dir.gén

